

Communiqué de presse CTP du 18 septembre 2020

Laurent Favre est le nouveau président de la CTP

Lors de son assemblée générale, qui s'est tenue à Fribourg le 18 septembre 2020, la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP) a élu le conseiller d'Etat neuchâtelois Laurent Favre comme nouveau président de la Conférence. Laurent Favre était jusqu'à la vice-président de la CTP. Il prend ainsi la succession du conseiller d'Etat Hans-Peter Wessels, qui quittera ses fonctions de conseiller d'Etat du canton de Bâle-Ville en janvier 2021.

Laurent Favre est depuis novembre 2014 conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel, où il dirige le Département du développement territorial et de l'environnement. A ce titre, il a mené à bien la stratégie "Neuchâtel Mobilité 2030". Avant de siéger au Conseil d'Etat il a été durant sept ans Conseiller national et membre de la CEATE, après avoir été député au Grand Conseil neuchâtelois. En plus de sa fonction au sein de la CTP Laurent Favre est également membre de la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement DTAP.

Laurent Favre perçoit son rôle comme consistant à jeter des ponts entre les intérêts des différentes régions du pays et à promouvoir un réseau de transports publics suisses performant. "Les transports publics ne sont performants que si toutes les régions bénéficient d'une desserte attractive en TP. Et pour l'instant la priorité absolue est que les transports publics puissent se relever de la pandémie du coronavirus", a-t-il déclaré.

Au terme de sa législature Hans-Peter Wessels démissionnera de ses fonctions de conseiller d'Etat du canton Bâle-Ville et quittera donc la présidence de la CTP.

Son mandat aura été placé sous le signe de l'étape d'aménagement 2035, dossier sur lequel la CTP a imprimé sa marque de manière significative. Durant cette période le temps a par ailleurs été consacré à la Réforme du Trafic régional des voyageurs. Actuellement la maîtrise des conséquences de la pandémie du coronavirus est au cœur des préoccupations. La CTP, et en particulier son président, se sont fortement impliqués en faveur d'un soutien de la part de la Confédération. Hans-Peter Wessels a été chaleureusement félicité et remercié par l'assemblée générale de la CTP pour son important travail.

Loi fédérale urgente sur le soutien des transports publics durant la crise du Covid-19: La CTP salue la décision du Parlement de soutenir également le trafic local et les transports touristiques

Durant la pandémie du coronavirus, en raison de l'effondrement de la demande, les entreprises dans le secteur des transports publics et celui du fret ferroviaire ont enregistré d'importantes pertes financières qu'elles ne sont pas en mesure de compenser intégralement avec leurs propres ressources. La CTP a donc plaidé auprès de la Confédération en faveur d'un plan de mesures global et demandé, en plus du soutien financier du trafic régional de voyageurs, du fret ferroviaire et de l'infrastructure ferroviaire, que le trafic local et les transports touristiques soient eux aussi pris en compte. La CTP salue la décision du

Parlement de soutenir également le trafic local et les transports touristiques. Ainsi, la Confédération, les cantons, les communes et les entreprises de transport conjuguent leurs efforts pour que les TP puissent à l'avenir continuer à assumer leur rôle majeur dans le système de mobilité.

La CTP remercie le Conseil fédéral, le Parlement et l'Office fédéral des transports qui, en un temps très court et avec beaucoup d'engagement, ont élaboré un projet de loi solide.

Photo du nouveau président de la CTP Laurent Favre à télécharger:

<https://www.koev.ch/fr/ctp/documentation/communiqués-de-presse/communiqués-de-presse-actuels>

Renseignements:

- le conseiller d'Etat Laurent Favre, nouveau président de la CTP, 032 889 67 00
- le conseiller d'Etat Hans-Peter Wessels, président de la CTP sur le départ, 061 267 91 80
- Mirjam Bütler, secrétaire générale de la CTP, 031 320 16 90